

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 22  
Procurations : 5  
Suffrages exprimés : 27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023/D/04/1-3/043

**OBJET : CONVENTIONS TRIPARTITES DE DESSERTE CONCERNANT LES BIBLIOTHEQUES DE CHEMERY ET SOINGS-EN-SOLOGNE ET DU POINT DE LECTURE DE GY-EN-SOLOGNE**

Le 14 avril 2023 à 18h30, le Conseil Municipal de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Stella COCHETON, Maire.

Date de convocation : le 7 avril 2023  
Secrétaire de séance : Guy DOUSSAUD

**Présents** : Mesdames, Muriel BOISSONNET, Stella COCHETON, Angélique DUBÉ, Marie-José FERREIRA, Michelle GAUTHIER, Michelle MILLAN, Muriel PASQUER et Corine SERIEYS.  
Messieurs Bruno BERNARD, Grégoire BERT, Éric BOURNY, Michel CEPERO, Guillaume CLERC, Guy DOUSSAUD, Stéphane GARREAU, Bruno GIRARD, Gérard MARGOTTIN, Pascal MASSON, Nicolas MARTINS, Georges MOUSSIER, Vincent SOMMIER et Claude TESSIER.

**Absents ayant donné pouvoir** : Mesdames Marie-Laure BERTHIER (pouvoir à Madame COCHETON), Magali BRIEUX (pouvoir à Madame DUBÉ), Suzanne DECHAMPS (pouvoir à Monsieur DOUSSAUD) Valérie PACAUD (pouvoir à Monsieur CLERC).  
Monsieur Philippe CHAMARD (pouvoir à Monsieur MOUSSIER).

La commission permanente du conseil départemental du 12 décembre 2022 a approuvé les conventions relatives à la desserte des bibliothèques de Chémery et Soings-en-Sologne et du point lecture de Gy-en-Sologne, dans le cadre du réseau de lecture publique.

Les bibliothèques et le point lecture sont desservies dans les locaux de la médiathèque « Tête de Réseau » de Selles-sur-Cher.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'ensemble des éléments constituant les conventions tel que jointes à la présente délibération
- De donner pouvoir à Madame le Maire ou son représentant, à l'effet de passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations

Le Maire, Stella COCHETON

Le Secrétaire de séance, Guy DOUSSAUD



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire,  
Publié ce jour, le 20 avril 2023  
Date de mise en ligne sur le site internet, le 20 avril 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-041-214102428-20230414-2023\_D\_043-